

## Covid-19 : 10 M€ pour un an de promotion

02/07/2020



### Actus Agricoles

**Pour soutenir le secteur agroalimentaire dans la reprise de la crise du Covid-19, la Commission a lancé deux appels à propositions de programmes de promotion.** Ces appels complètent [les mesures exceptionnelles de soutien spécifiques au marché récemment adoptées par la Commission européenne](#)

Les fruits et légumes, le vin, les plantes vivantes, le lait et les produits laitiers et les pommes de terre à transformer sont les secteurs éligibles à l'aide à la promotion de 10 millions d'euros (5 M€ pour les programmes multiples et 5 M€ pour les programmes simples). Ces appels ciblent les secteurs les plus touchés par la crise. Les programmes de promotion devront être mis en œuvre dans l'UE ou dans tout pays tiers et pour une durée d'un an.

C'est la première fois que la Commission lance de tels appels, possibles en cas de perturbation grave du marché, et lorsque les actions de promotion sont considérées comme une réponse adéquate à la situation. La crise du Covid-19 a eu un impact significatif sur des secteurs agroalimentaires spécifiques, principalement en raison de l'évolution rapide de la demande et de la fermeture de restaurants, bars et cafés à travers l'UE.

Les deux appels seront ouverts jusqu'au 27 août 2020. Un appel est consacré aux programmes « simples », qui peuvent être soumis par une ou plusieurs organisations du même pays de l'UE. L'autre concerne les programmes « multi », qui peuvent être présentés par au moins deux organisations nationales d'au moins deux États membres, ou par une ou plusieurs organisations européennes.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/covid-19-10-m-pour-un-an-de-promotion/>